

Séance du 23 juin 2021

DCM N° 2021-49

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
16/06/2021		
Date d’Affichage		
24/06/2021		

L’an deux mil vingt et un

Et le vingt-trois juin

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, s’est réuni en visio-conférence avec publicité des débats, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

21 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, ALBERTINI Francine, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, BERTOLUCCI Marie-Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, PORTA Marine, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

4 Membres absents excusés (procurations) :

M. FINI René a donné procuration à MME CROCE-AJACCIO Catherine

M. BATESTI Gilles a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique

M. FABRIZY Bernard a donné procuration à MME ALBERTINI Francine

M. MALPELI Stéphane a donné procuration à M. BIAGGINI Jean

4 Absents : SILVESTRI Dominique, CAMUZAT Alexandre, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis

Monsieur SIMONI Pierre-Baptiste est nommé secrétaire.

Objet : Attribution du Marché « Fourniture de denrées alimentaires-Cuisine Centrale »

Suite à la procédure d’Appel d’offres de niveau européen lancée pour « la fourniture de denrées alimentaires à la cuisine centrale Claude DEFENDINI, pour une durée d’un an renouvelable une fois, les membres de la Commission d’Appel d’offres réunis le 14 Juin 2021 à 10h00, conformément au Code de la Commande Publique, ont décidé, après avoir procédé à l’admission des candidatures, d’attribuer les accords-cadres avec montant minimum et maximum pour chacun des lots suivants :

Lot(s)	Intitulé	Prestataire	Montant € Seuils HT
1	Pain	Sarl Boulangerie N°4 RN 193 Ldt Campo Vallone 20620 Bigulia	Mini 500 – Maxi 6 000
2	Fond de pate surgelés	SAS SEDAGEL Av. Sampieru Corsu RN 193 20600 Bastia	Mini 400 – Maxi 1 500
3	Produits carnées surgelés ou congelés	SNC Des Cash Corses Avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	Mini 500 – Maxi 3 000
4	Légumes surgelés (Crus, Cuits, Vapeur)	SNC Des Cash Corses Avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	Mini 800 – Maxi 3 000

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur			
6	02B-212001200-20210625-DCM2021-49-DE Viande et charcuterie fraîche - Veau - Circuit court Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 25/06/2021	Société Charcutière San Lorenzo Atelier Découpe Cortenais ZA CORTE 20250 CORTE	Mini 4 000 – Maxi 12 000
7	Viande et charcuterie fraîche – Bœuf - Porc	Société Charcutière San Lorenzo Atelier Découpe Cortenais ZA CORTE 20250 CORTE	Mini 2 000 – Maxi 8 000
9	Charcuterie Fraîche - Porc - (De Région - Circuit court)	Société Charcutière San Lorenzo Atelier Découpe Cortenais ZA CORTE 20250 CORTE	Mini 500 – Maxi 3 000
11	Épicerie - Condiments -Produits sucrés, féculents	SNC Des Cash Corses Avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	Mini 5 000 – Maxi 25 000
12	Boisson sans alcool	SNC Des Cash Corses Avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	Mini 300 – Maxi 2 000
13	Boisson avec alcool	SNC Des Cash Corses Avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	Mini 300 – Maxi 2 500
16	Œufs liquides écalés	SAS SEDAFRAIS Av. Sampieru Corsu RN 193 20600 Bastia	Mini 500 – Maxi 3 000
17	Œufs coque	SNC Des Cash Corses Avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	Mini 500 – Maxi 5 000
19	Produits laitiers	SAS SEDAFRAIS Av. Sampieru Corsu RN 193 20600 Bastia	Mini 4 000 – Maxi 30 000
20	Produits frais BIO	SAS SEDAFRAIS Av. Sampieru Corsu RN 193 20600 Bastia	Mini 5 000 – Maxi 26 000
21	Produit sec BIO	COLIN RHD Parc de la Conterie 14 rue Léolagrance 35131 Chartres de Bretagne	Mini 1 000 – Maxi 5 000
22	Produits surgelés BIO	SNC Des Cash Corses Avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	Mini 500 – Maxi 5 000
23	PAIN BIO	SAS Boulangerie FARINA Ldt Ardisson 20600 Furiani	Mini 1 000 – Maxi 10 000
24	Fruits - Légumes - Bio - Circuit court	GAEC PRATALI Ldt Pratali 20213 Folelli	Mini 1 000 – Maxi 15 000
Total seuil mini / total seuil maxi			27 800 € 165 000 €

L'accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le volume maximum estimatif de repas fournis durant la période scolaire est de 500 repas par jour et de 150 repas par jour pour les périodes d'ouverture des ACM extra-scolaires.

Le montant estimatif de la dépense est de 165 000 € HT.

Les offres des lots n°5,8,10,14,15 et 18 ont été déclarées irrégulières car non conformes au cahier des charges ou absence de candidatures. Une nouvelle procédure sera relancée, à l'exception du lot n° 18.

Il est demandé aux membres de l'assemblée délibérante d'autoriser le Maire à signer les marchés correspondant aux lots ci-dessus listés.

Où l'exposé de Mme VEISON MARCELLI Nathalie conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE LE MAIRE

- A signer les accords-cadres à bons de commande pour les lots 1,2,3,4,6,7,9,11,12,13,16,17,19, 20,21,22,23 et 24 pour une durée d'un an à compter de leur notification renouvelable une fois avec les prestataires ci-dessus retenus par les membres de la Commission d'Appel d'Offres le 14 Juin 2021,
- A signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente décision.

DIT

- Que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont prévus au Budget Principal 2021 de la Commune au chapitre 011 de la section fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

